



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 23/08/2021

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Philippe VERJUS (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 09

Courriel : drie-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 09 août au 22 août 2021

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

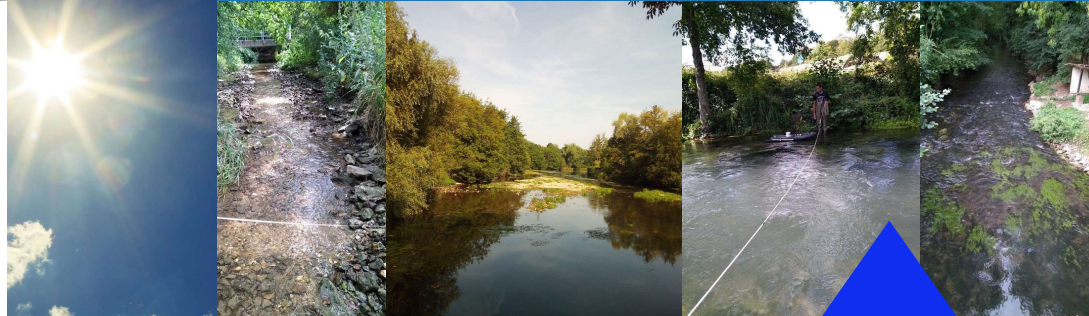
Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 09 août au 22 août 2021

N°6

édité le 23/08/2021

Synthèse

La quinzaine qui vient de s'écouler a été globalement sèche sur l'ensemble du bassin de l'Île-de-France. Par conséquent, les débits de la quasi totalité des rivières sont à la baisse. C'est notamment le cas des petites rivières qui voient plusieurs stations passer sous le seuil de vigilance voire même d'alerte. Les grandes rivières quant à elles sont un peu plus épargnées même si les débits commencent à baisser selon les secteurs. Les prévisions météorologiques sont encore sèches pour la semaine à venir, les débits devraient donc continuer de baisser sur tous les cours d'eau non soutenus par les grands lacs réservoirs.

Grandes rivières

Les débits des grandes rivières sont en légère baisse durant cette quinzaine à la faveur d'un temps plutôt sec. Cependant, les niveaux restent encore largement au-dessus des seuils de vigilance, aidés par le soutien d'étiage des lacs réservoirs. Seule la station de Pont-sur-Yonne sur l'Yonne voit ses débits diminuer plus modérément.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en vigilance.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

La situation des petites rivières s'est aggravée durant cette quinzaine amenant certaines stations à passer sous leur seuil de vigilance voire d'alerte. C'est notamment le cas de la station de Pommeuse sur le Grand Morin qui a franchi son seuil d'alerte.

Les prévisions météorologiques sont sèches pour les prochains jours, la situation devrait encore se dégrader d'ici le prochain bulletin.

Sur 21 stations réglementaires, on compte :

- 7 stations en vigilance : Episy (Lunain) sur le Lunain, Aulnay-sur-Mauldre [Centre] sur le Mauldre, Morsang-sur-Orge sur l'Orge, Diant [Lavoir de Cornoy], Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde, Pont-sur-Vanne sur la Vanne et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 2 stations en alerte : Pommeuse sur le Grand Morin et Montmirail sur le Petit Morin
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Situation des nappes

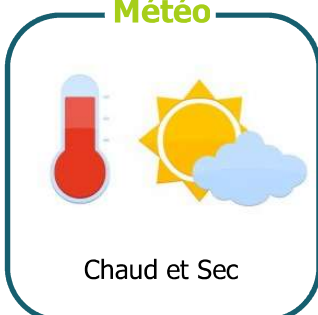
Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Débits



Nappes



Prochain bulletin d'étiage le 7 septembre 2021

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 23/08/2021



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières

Tableau des débits

	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situation 09/08	Situation 23/08	Indice de confiance
		V	A	AR	C				
Grandes rivières :									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	86 le 19/08/2021			
Oise	Creil	32	25	20	17	71 le 22/08/2021			
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	132 le 22/08/2021			
Seine	Alfortville	64	48	41	36	135 le 22/08/2021			
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	227 le 22/08/2021			
Seine	Vernon	170	131	113	100	330 le 21/08/2021			
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	33 le 22/08/2021			
Petites rivières :									
Essonne	Boulangcourt (**)	0.32	0.32	0.20	0.20	0.859 le 15/08/2021			
Essonne	Ballancourt	5.5	4.4	3.9	3.5	5.9 le 20/08/2021			
Grand Morin	Pommeuse	2.4	2.1	1.9	1.7	2.0 le 22/08/2021	Vigilance	Alerte	
Loing	Episy (Loing)	5.3	3.6	3.0	2.6	9.9 le 18/08/2021			
Lunain	Episy (Lunain)	0.36	0.21	0.17	0.13	0.32 le 22/08/2021		Vigilance	
Mauldre	Beynes	0.43	0.36	0.31	0.27	0.66 le 17/08/2021			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1.10	0.90	0.78	0.71	1.06 le 17/08/2021		Vigilance	
Orge	Morsang-sur-Orge	1.6	1.4	1.2	1.0	1.6 le 16/08/2021		Vigilance	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0.27	0.23	0.18	0.15	0.25 le 16/08/2021		Vigilance	
Petit Morin	Montmirail	0.57	0.49	0.42	0.36	0.47 le 22/08/2021	Alerte	Alerte	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0.25	0.19	0.17	0.15	0.23 le 15/08/2021		Vigilance	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0.037	0.021	0.015	0.012	0.075 le 18/08/2021			
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0.011	0.011	0.005	0.005	0.014 le 22/08/2021			
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0.33	0.27	0.24	0.22	0.39 le 17/08/2021			
Surmelin	Saint-Eugène	0.80	0.61	0.56	0.53	0.90 le 16/08/2021			
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0.35	0.26	0.23	0.20	0.37 le 22/08/2021			
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.00	3.00	2.40	2.00	3.06 le 22/08/2021	Vigilance	Vigilance	
Voulzie	Jutigny	1.00	0.65	0.48	0.32	1.51 le 15/08/2021			
Yerres	Courtomer [Paradis]	0.034	0.034	0.010	0.010	0.084 le 22/08/2021			
Ysieux	Viermes [Moulin de Bertinval]	0.100	0.082	0.070	0.060	0.095 le 17/08/2021		Vigilance	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0.42	0.31	0.26	0.22	0.55 le 22/08/2021			
Stations non réglementaires (***) :									
Orge	Saint-Chéron [St-Evrout]	0.16	0.13	0.12	0.11	0.16 le 17/08/2021	Vigilance	Vigilance	
Petit Morin	Jouarre [Vanny]	0.99	0.76	0.66	0.59	1.18 le 17/08/2021			

- (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

- V seuil de vigilance
 A seuil d'alerte
 AR seuil d'alerte renforcée
 C seuil de crise

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

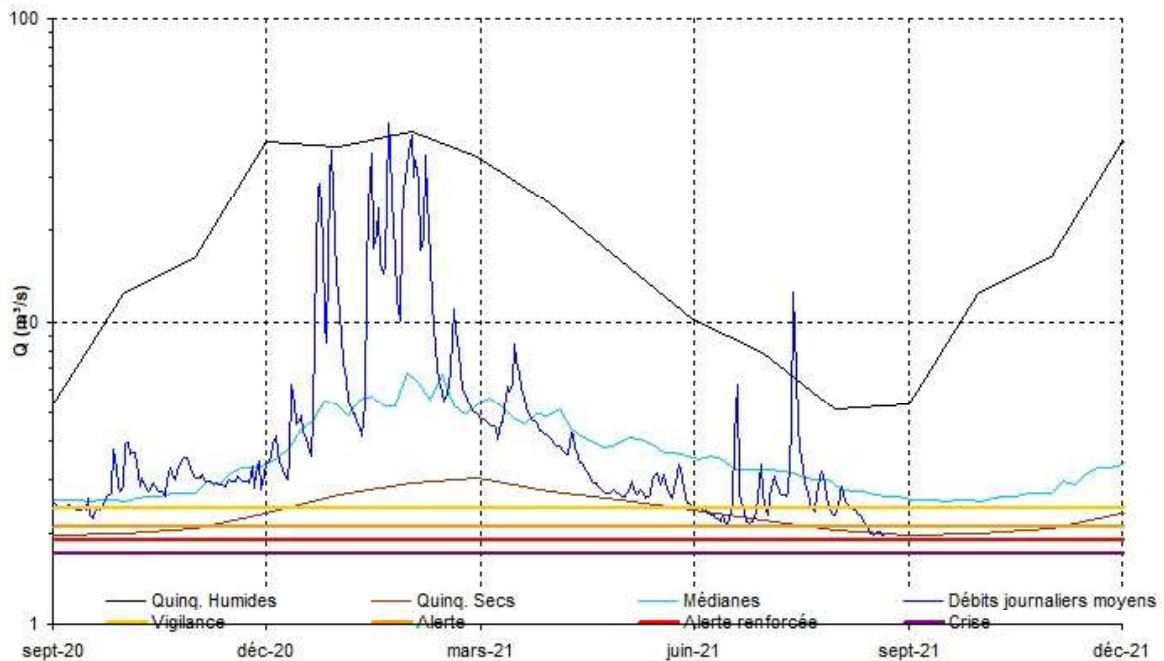
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

Evolution des débits journaliers depuis septembre 2019 pour quelques stations représentatives

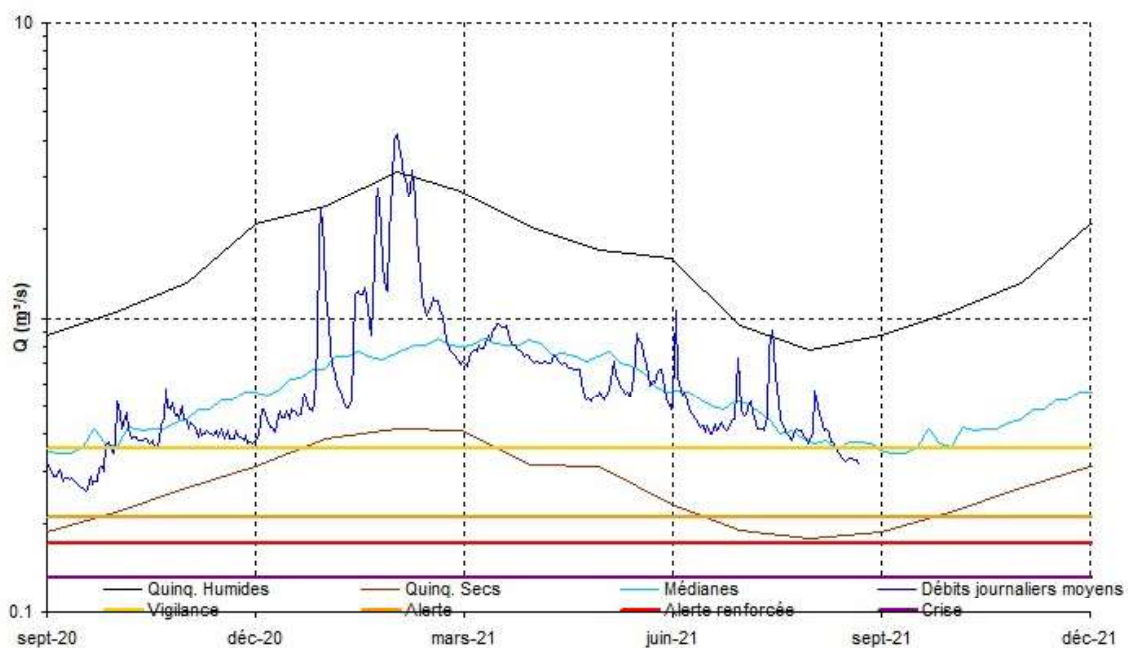
Le Grand Morin à Pommeuse

Le Grand Morin à Pommeuse voit ses débits baisser fortement sur cette quinzaine en l'absence de pluie et à la faveur de quelques journées très chaudes. Par conséquent la station passe sous le seuil d'alerte et se rapproche même de son seuil d'alerte renforcée. Les conditions météorologiques seront encore sèches cette semaine, les débits vont donc continuer de baisser.



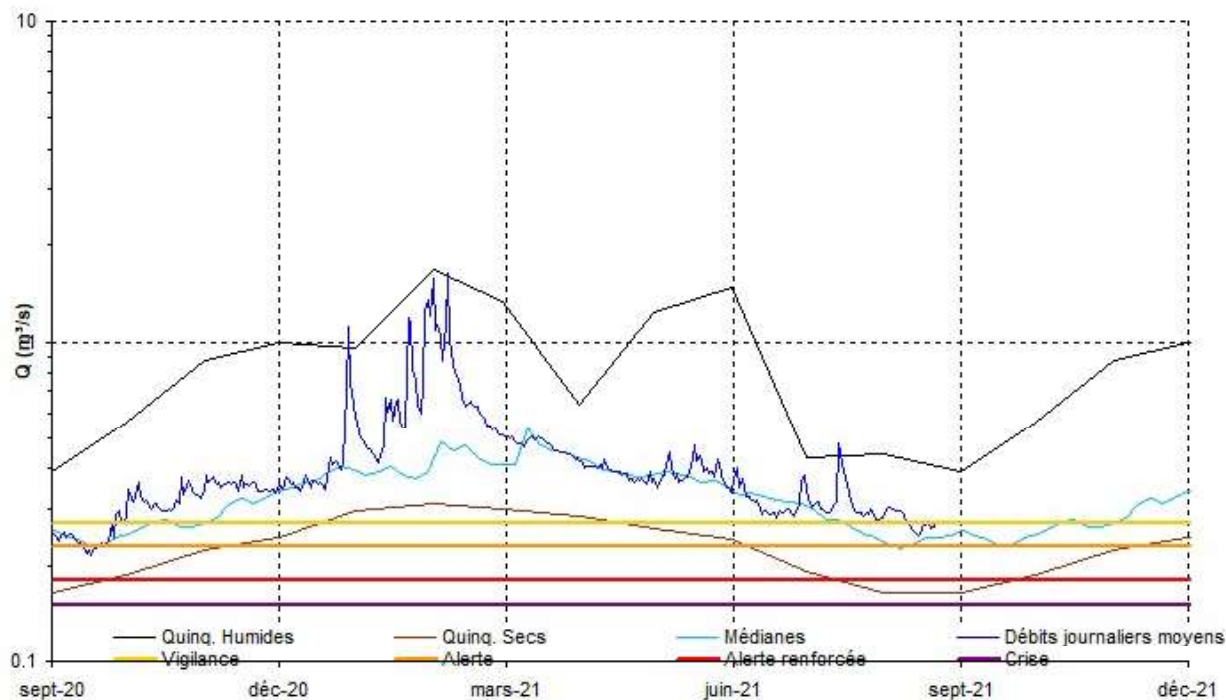
Le Lunain à Episy (Lunain)

Le Lunain à Episy passe pour la première fois de la saison d'été sous son seuil de vigilance. En l'absence de pluie, les débits vont continuer de baisser les prochains jours voire semaines.



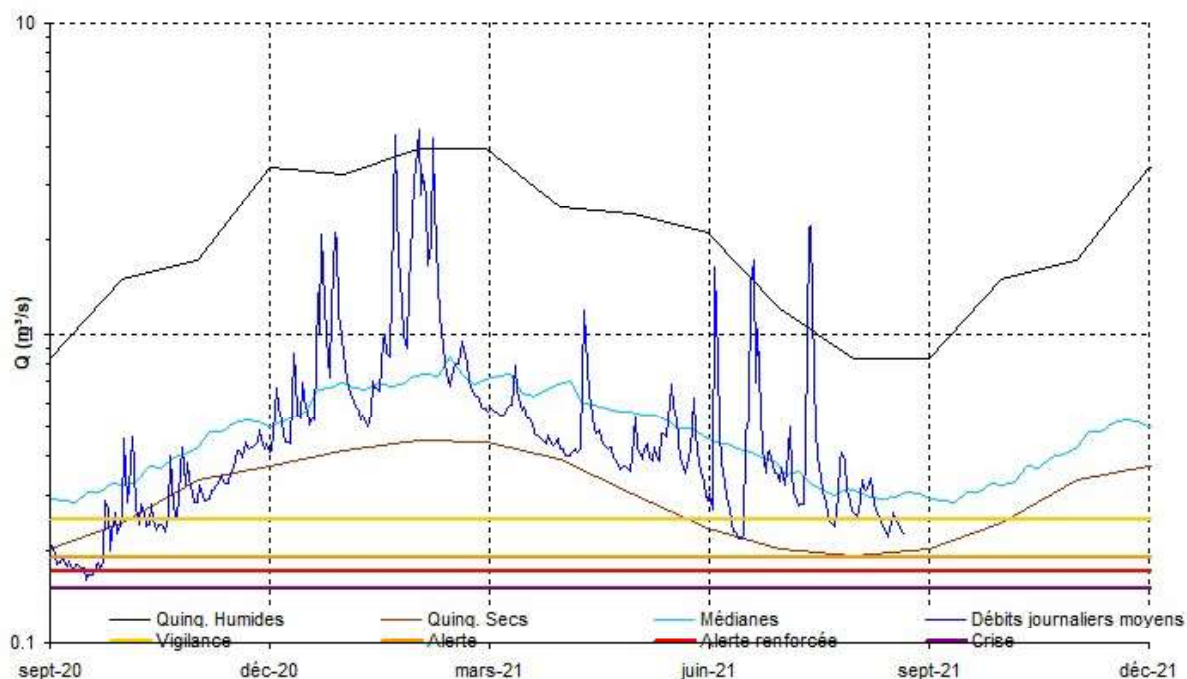
L'Orvanne à Diant [Lavoir de Cornoy]

Les débits de l'Orvanne à Diant [Lavoir de Cornoy] baissent lentement depuis mi-juillet et la station vient de franchir son seuil de vigilance. Météo-France ne prévoit aucune pluie dans les prochains jours, la situation devrait continuer de se dégrader légèrement.



La Rémarde à Saint-Cyr-sous-Dourdan

La station de Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde passe à nouveau sous son seuil de vigilance. Le temps sec annoncé pour la semaine à venir devrait confirmer la tendance à la baisse.



Situation des nappes

Etat des piézomètres

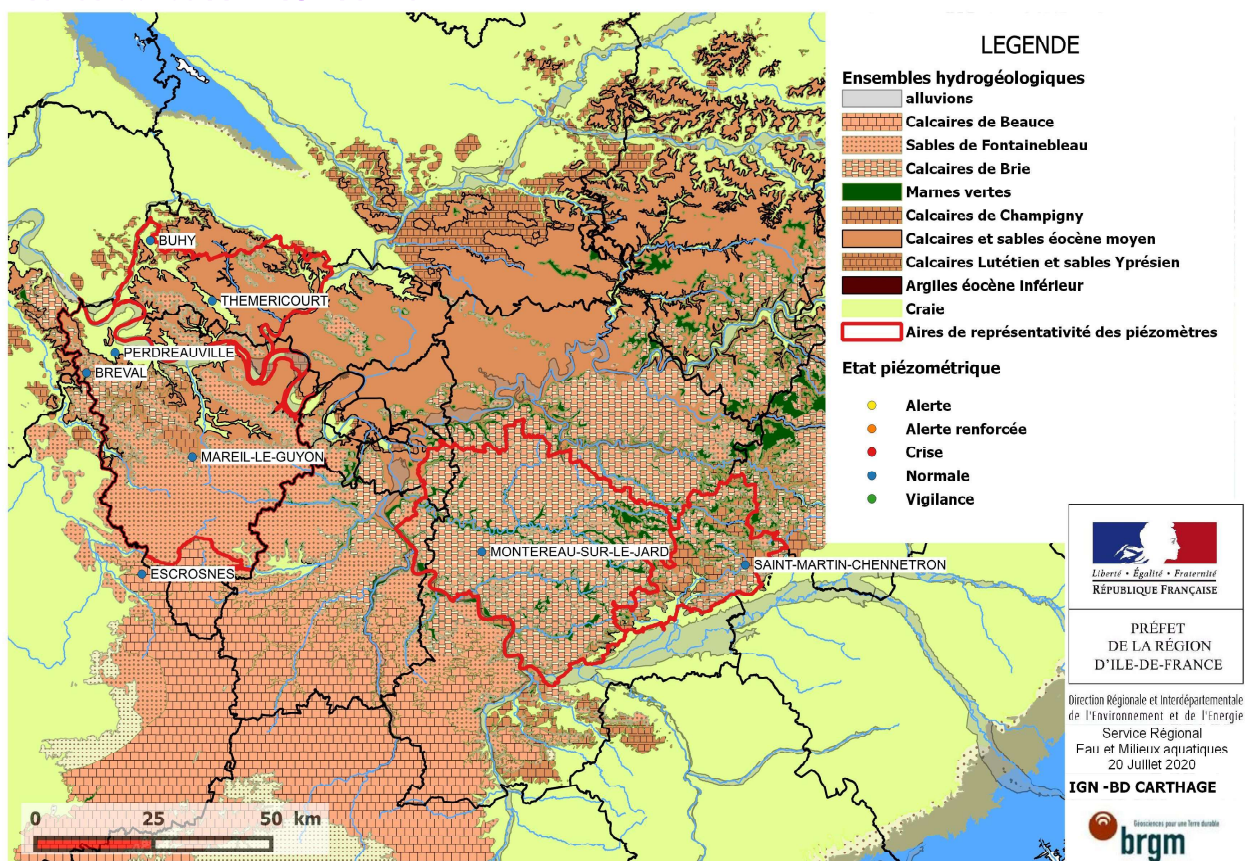
Tableau des tendances

Hormis pour la nappe de la craie sous calcaires de Beauce à Escrones, la vidange des nappes est générale.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Perdreauville (nappe de la craie du Mantois)	NORMALE
Saint Martin Chennetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE

Carte de suivi de l'état piézométrique

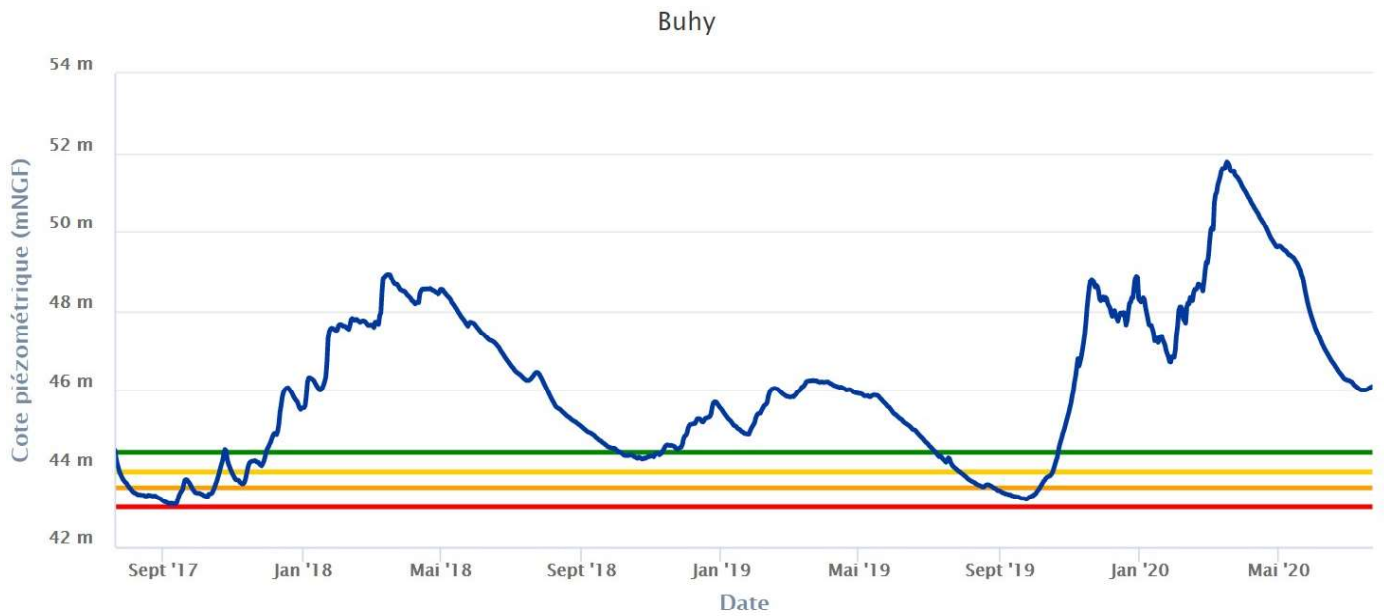
Carte du bassin concerné



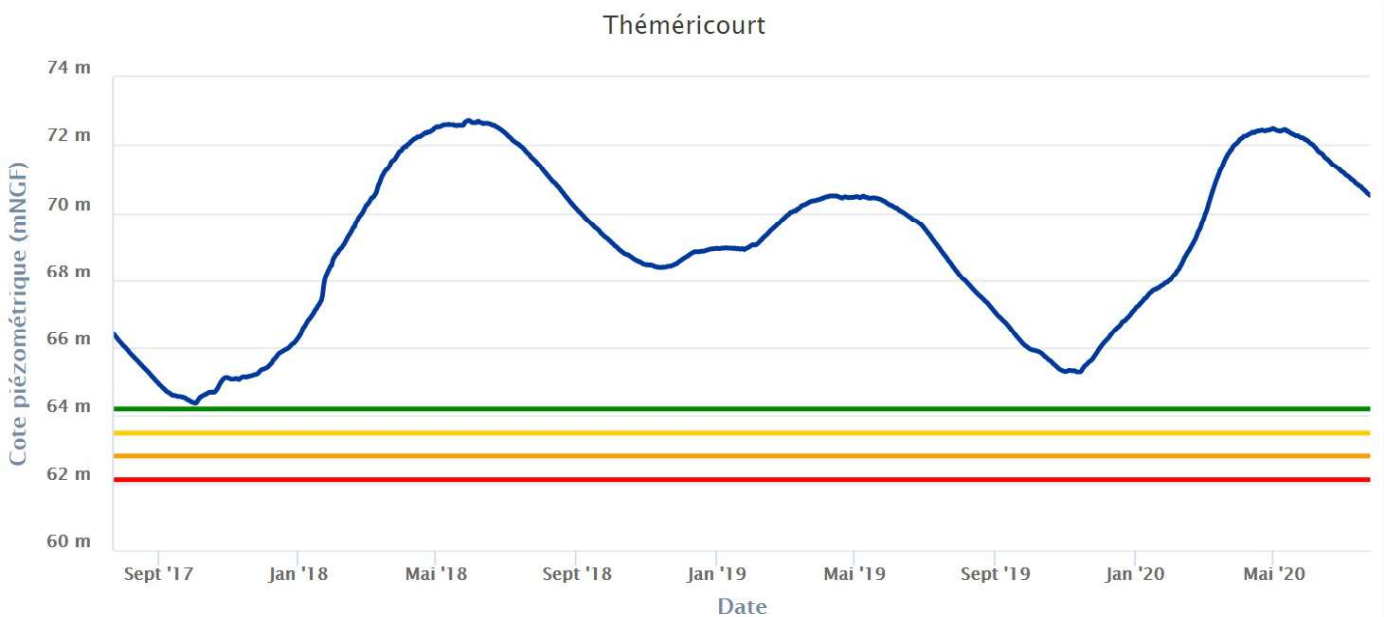
Etat des piézomètres

Nappe de la craie du Vexin Français

Buhy

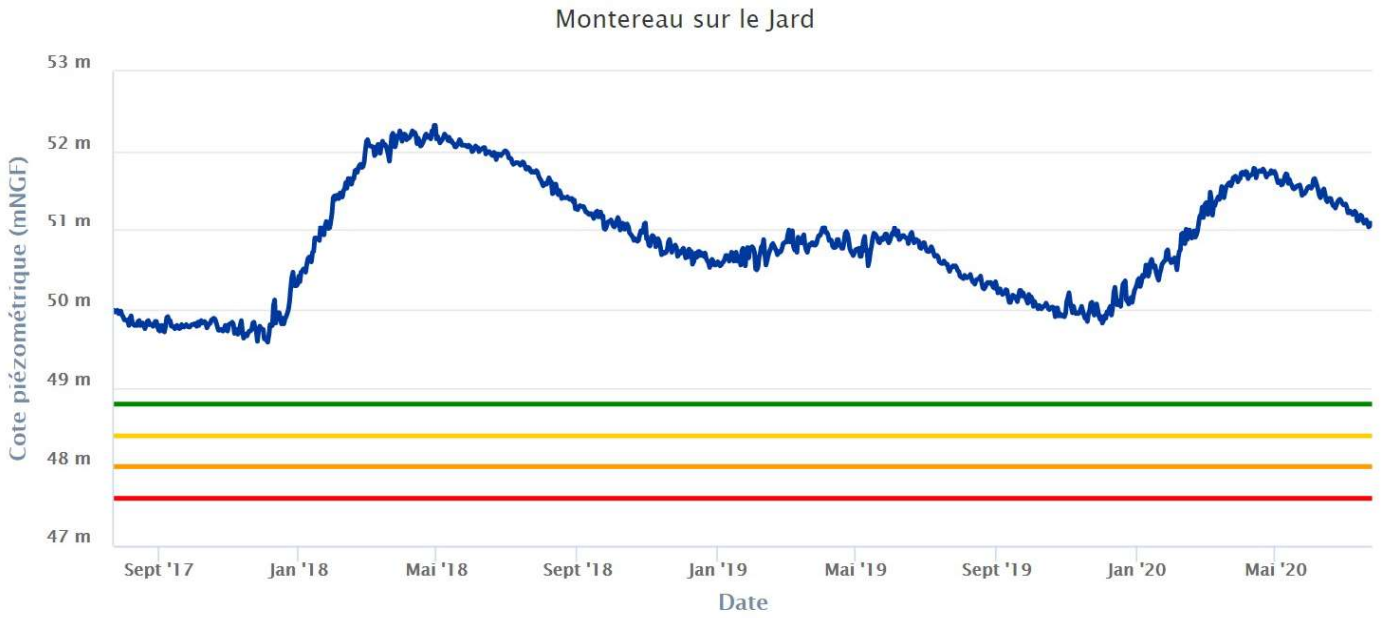


Théméricourt

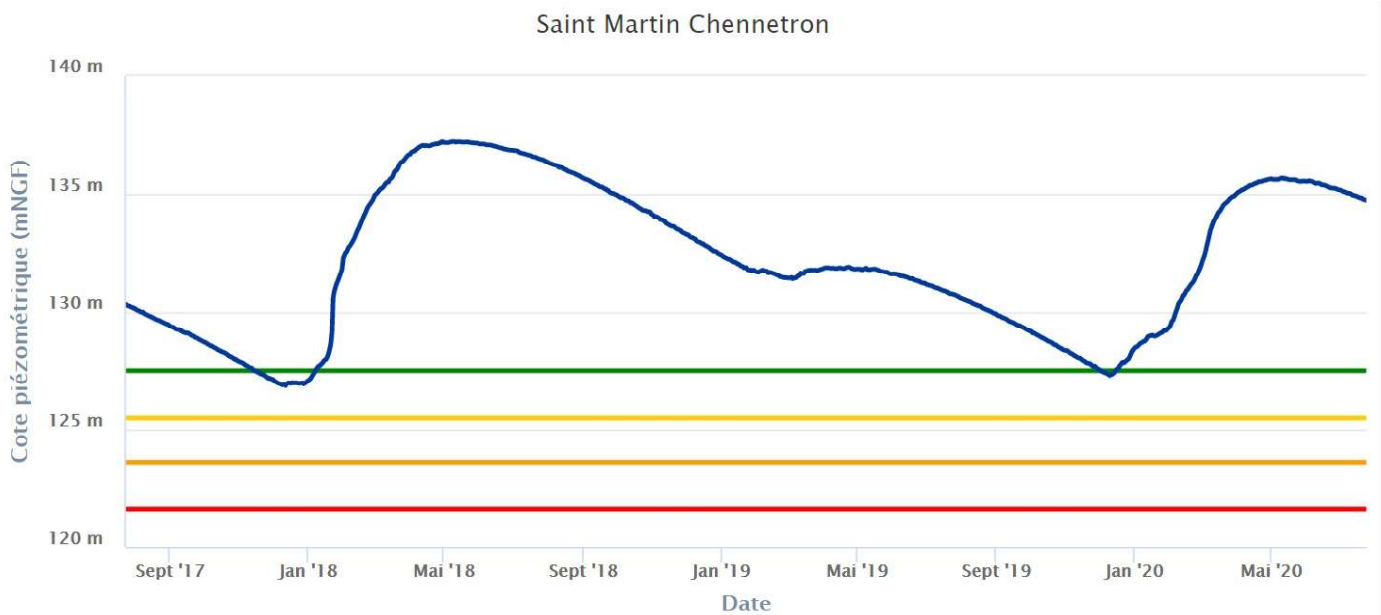


Nappe du Champigny en Brie

Montereau-sur-le-Jard

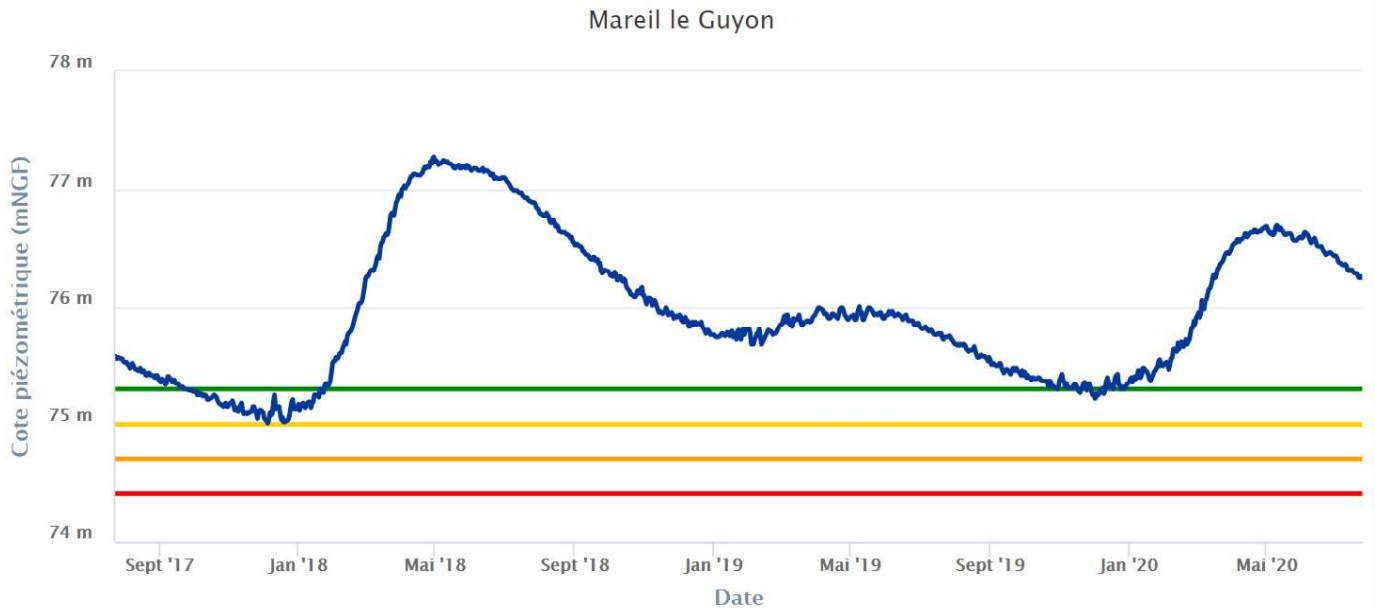


Saint Martin Chennetron

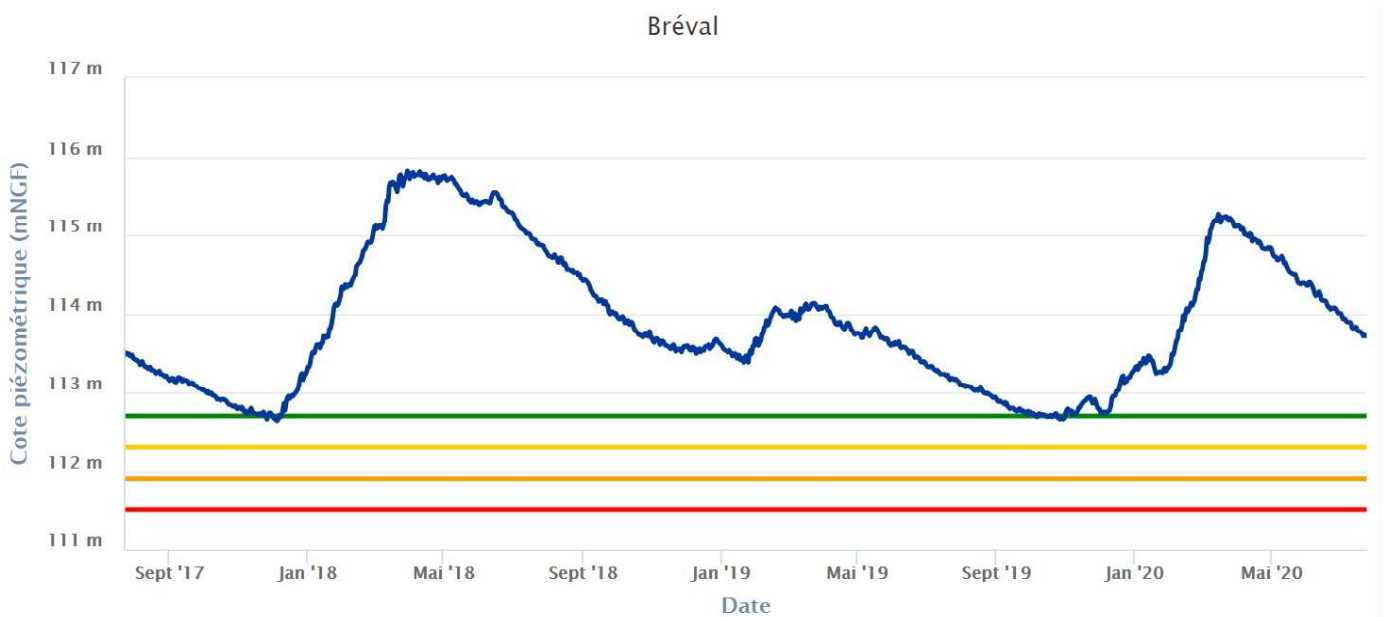


Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Mareil le Guyon

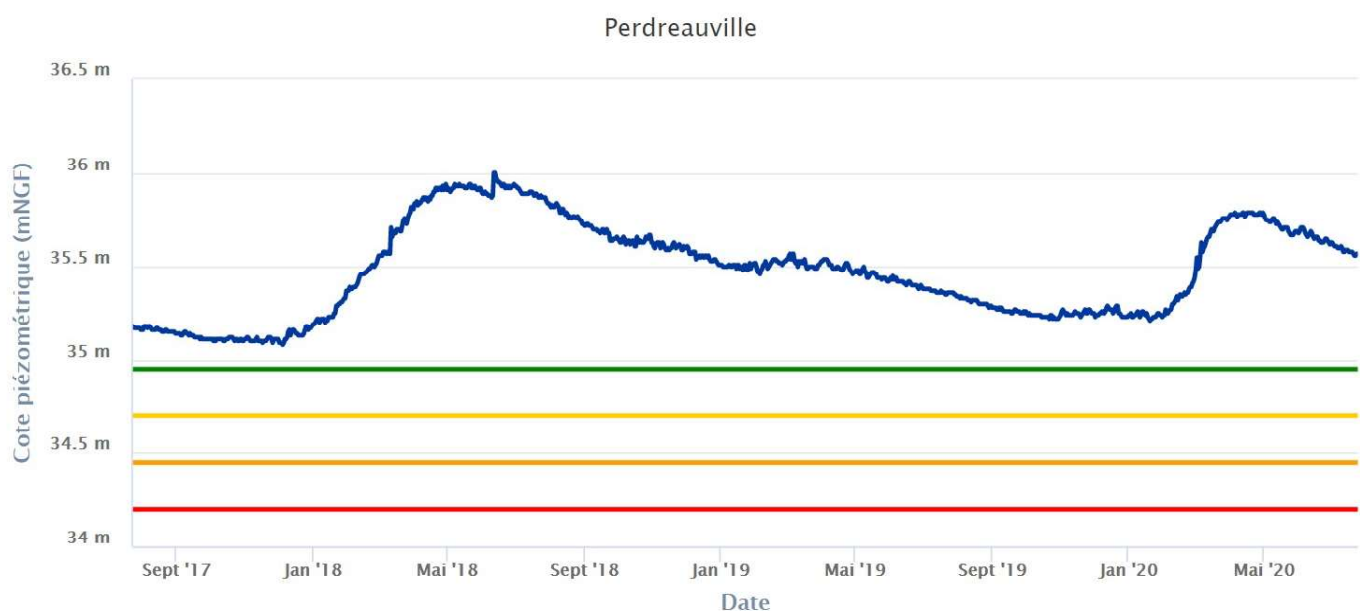


Bréval



Nappe de la craie du Mantois

Perdreauville



Liens utiles

L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Contact

driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Prochain bulletin d'étiage le 7 septembre 2021